

À VOUS LES CHÈQUES-VACANCES !



Actifs ou retraités de la fonction publique de l'État, **épargnez quelques mois** et bénéficiez d'une **bonification de l'État**.

Bonification
de **35%** pour les
- de 30 ans

Profitez pleinement de vos **Chèques-Vacances** auprès de plus de **200 000 professionnels du tourisme et des loisirs**.

Et avec **e-Chèque-Vacances** vous pouvez désormais régler vos prestations sur internet.



Pour toute information :
www.fonctionpublique-chequesvacances.fr

